

**Localisation** : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

**Géographie** : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de fusion de communes entre deux recensements, les données communales ont été reconstituées par somme des données antérieures des communes fusionnées. En cas de scission de commune, les données ne sont pas comparables. Les cas de modification sont signalés dans la colonne modification.

**Champ** : ensemble des exploitations hors structures collectives.

**Exploitation agricole** : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

**Unité de travail annuel** : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

**Superficie agricole utilisée** : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

**Unité gros bétail tous aliments (UGBTA)** : unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes (par exemple, une vache laitière = 1,45 UGBTA, une vache nourrice = 0,9 UGBTA, une truie-mère = 0,45 UGBTA).

**Orientation technico-économique de la commune** : production dominante de la commune, déterminée selon la contribution de chaque surface ou cheptel de l'ensemble des exploitations agricoles de la commune à la production brute standard.

**Superficie en terres labourables** : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

**Superficie en cultures permanentes** : superficie en vignes, vergers, pépinières ornementales, fruitières et forestières, cultures de miscanthus, jonc, mûrier, osier, arbre truffier, à laquelle s'ajoute la superficie en arbres de Noël en 2010.

**Superficie toujours en herbe** : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

nd : non disponible.

s : donnée soumise au secret statistique.

Source : AGRESTE - Recensements agricoles de 1988, 2000 et 2010  
 Champ : ensemble des exploitations (hors pacages collectifs)  
 Les données sont localisées au siège de l'exploitation.



s : secret statistique  
 nd : données non diffusibles

Code géographique	Libellé de commune	Niveau géographique	Région	Département	Modification	Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune			Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail agricole			Superficie agricole utilisée en hectare			Cheptel en unité de gros bétail, tous animaux			Orientation technico-économique de la commune		Superficie en terres labourables en hectare			Superficie en cultures permanentes en hectare			Superficie toujours en herbe en hectare		
						2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	2010	2000	1988	2010	2000	1988	2010	2000	1988
01133	Cressin-Rochefort	COMMUNE	Rhône-Alpes	Ain		7	11	14	5	5	8	311	253	243	114	84	86	Polyculture et polyélevage	Polyculture et polyélevage	s	142	122	2	5	11	144	106	109